

Reconduction du Taux de rendement

L'ACIG nuance l'appréciation du distributeur relativement aux conditions financières qui seraient comparables à ce qu'elles étaient au moment de l'établissement du taux de 9,1 %.

L'ACIG offre deux observations:

- 1- Le taux a été établi en tenant compte d'un ajustement de 30 points de base pour tenir compte de la crise financière de 2008. (D-2010-147, paragraphe 115)
- 2- Le taux de 9,1 % avait été fixé sur la base d'un taux sans risque variant entre 4,15 % et 4,50 % (D-2010-147, paragraphe 113).

Tableau 3- Prévion des marchés financiers - Taux sans risque

	2014 (réel)	2015 (réel)	2016 (réel)	2017 (Prévision)
Obligations du Canada 10 ans	1.79 %	1.40 %	1.71 %	2.45 %
Obligations du Canada 30 ans	2.34 %	2.15 %	2.31 %	2.95 %

Source : RBC, Prévions des marchés financiers, septembre 2016
http://www.rbc.com/economie/economic-reports/pdf/financial-markets/rates_f.pdf

Reconduction du Taux de rendement

- L'ACIG demande à la Régie de requérir qu'une mise à jour des conditions économiques et financières, pertinentes au rendement de l'avoir des actionnaires, soit incluse à la cause tarifaire 2019 en soutien à toute demande à être formulée relativement au taux de rendement de Gazifère.

R-3919-2016
 18 janvier 2017
 C-ACIG-0012

Allocation dépenses d'amortissement et taxes

Fonctionnalisation – net investments

	Total (000\$)	Unidentifiable (000\$)
Dépréciation	5 096,0	104,9
Misc. Taxes	801,8	633,5
Total investments	5 897,8	738,4

Source: GI-31, doc. 2,3,page 1, colonne 11

"Unidentifiable .. are not readily associated with any specific function and are classified pro rata to the specific classification of rate base" GI-36, doc. 1, page 11

Classification – Net Investments - Unidentifiable

	Classification	(000\$)	Classification	(000\$)
F	Gas costs	-2,4	Customer meters	43,1
	Transmission Seasonal	-0,3	Customer sales stations	4,6
Tr	Transmission Peak	-0,4	Customer services	237,3
	Transmission annual	-1,8	Customer plant	115,6
S	Storage Peak	-0,2	Customer residential	
	Storage Space	-0,1	Customer Com/ind.	
	Storage Annual	0	Customer total	11,3
D	Distribution Capacity	335,3	GST/QST revenues	-3,7
	Distribution commodity	-0,1		
			Total	738,4

Source: GI-31, doc. 2,6,page 1, ligne 11

Classification des dépenses d'amortissement et taxes fonctionnalisés à "unidentifiable"

Détails

	Classification	(000\$)	Classification	(000\$)
F	Gas costs	-2,4	Customer meters	43,1
	Transmission Seasonal	-0,3	Customer sales stations	4,6
Tr	Transmission Peak	-0,4	Customer services	237,3
	Transmission annual	-1,8	Customer plant	115,6
S	Storage Peak	-0,2	Customer residential	
	Storage Space	-0,1	Customer Com/ind.	
	Storage Annual	0	Customer total	11,3
D	Distribution Capacity	335,3	GST/QST revenues	-3,7
	Distribution commodity	-0,1		
			Total	738,4

Sommaire

Classification	(000\$)
Fourniture (Gas costs)	-2,4
Transmission (Load balancing)	-2,5
Storage (Load Balancing)	-0,3
Distribution	743,4
Total	738,4

A- On alloue au service de distribution un montant plus élevé (743 400\$) que les coûts encourus pour l'amortissement et taxes (738 400 \$).

B- On déduit des coûts d'équilibrage (Load Balancing) et fourniture, une partie des frais d'amortissement et taxes

Conclusions:

Concernant les dépenses d'amortissement et taxes municipales qui sont fonctionnalisées à la fonction "Unidentifiable"

- L'ACIG soumet qu'il n'est pas approprié d'allouer ces dépenses à des services autres que le service de distribution même si des ajustements sont apportés au moment de la repartition tarifaire.
- L'ACIG propose que ces montants soient alloués au service de distribution dès l'exercice d'allocation des coûts.
- L'ACIG propose aussi l'abandon de la fonction "unidentifiable".
- Si la fonction "unidentifiable" était maintenue, l'ACIG propose que les montants se retrouvant dans cette fonction soient classifiés selon une règle de repartition autre que le prorata de la base de tarification.

Concernant la fonctionnalisation des coûts de distribution au service de transport

- L'ACIG demande à la Régie d'exiger qu'une liste soit produite, à l'issue de l'étape de la fonctionnalisation des coûts, de tous les coûts entrant dans chacun des grands services du distributeur pour lesquels des tarifs séparés sont produits. Cette liste permettra de dégager le total des coûts à récupérer auprès de chaque service ainsi que le détail des montants qui composent ce total.

Allocation du coût des conduites de basse pression

- L'ACIG prend acte de la position de Gazifère concernant l'allocation des coûts des conduites de basse pression.
- L'ACIG appuie l'offre de Gazifère de présenter, dans le cadre de la prochaine cause tarifaire, une proposition de modification à la méthode d'allocation des coûts des conduites de distribution de façon à ce que les clients qui ne font pas usage des conduites de basse pression ne se voient pas attribuer les coûts de ces conduites.